

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 DECEMBRE 2006

Le jeudi 21 décembre deux mil six, à dix huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur René CHAUVEAU, Maire-adjoint.

Étaient présents : Mrs CHAUVEAU, BARON, GENET, LAVEILLE, LEFRANCOIS, Mmes COFFINET, PLOUARD, CASTRO, MAINGOT, ROBIN.

Absents excusés : Mrs GOUPY, BRIAT (Pouvoir à M. Guy LAVEILLE), EVEILLARD.

Absents : Mrs BARQUE, BENARD, DESEVRE, SCHMIDT, Mme SUE.

Mme CASTRO a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu précédent est adopté à l'unanimité.

### **2006-12-21 - N° 1 - AMENAGEMENT DU QUAI GUILBAUD 1<sup>ère</sup> PARTIE - PENALITES CMB**

Par délibération du 20/12/05, a été entérinée la dévolution des travaux du réaménagement des quais 1<sup>ère</sup> tranche.

Ces travaux ont commencé le 30 janvier 2006 pour une durée contractuelle de 4 mois.

Durant l'exécution des travaux, différents problèmes se sont avérés concernant la prestation de l'entreprise CMB (lot n°2 - serrurerie et platelage bois).

Ces problèmes concernent notamment des retards d'intervention sur chantier et des malfaçons que ce soit sur la pose du platelage bois ou du garde-corps en rive de Seine.

A plusieurs reprises la maîtrise d'œuvre a mis en demeure l'entreprise de remédier à ces problèmes.

En définitive, la réception des travaux de ce lot a été opérée le 26 juillet 2006 sous condition que ces réserves soient levées pour le 15 août 2006.

Depuis lors, la maîtrise d'œuvre, à plusieurs reprises, a dû relancer l'entreprise CMB sans succès (8 septembre, 3 octobre, 20 novembre et 5 décembre 2006).

Devant cette situation de blocage, la Commune doit se positionner sur l'application des pénalités à appliquer à l'entreprise (articles 2.01 et suivants du CCAP).

Selon le mémoire du maître d'œuvre, les pénalités encourues par l'entreprise CMB (retards, malfaçons, non production des plans de récolement.....) s'élèveraient aujourd'hui à plus de 82 000 € pour un montant de marché de 109 165 € HT (soit  $\approx$  75 % du marché).

Conscient des difficultés que peut aujourd'hui encourir une jeune entreprise artisanale qui, si elle se veut performante, n'en demeure pas moins très sensible aux aléas de chantier, Monsieur René CHAUVEAU, Maire-adjoint, propose au Conseil Municipal que le montant de la pénalité soit ramené à un taux de 10 % du marché, soit 10 966 € (montant devant permettre la reprise des malfaçons par une tierce entreprise).

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les propositions de Monsieur René CHAUVEAU et autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

### **2006-12-21 - N° 2 - TARIFS COMMUNAUX**

Monsieur René CHAUVEAU, Maire-adjoint, rappelle au Conseil Municipal les tarifs 2006 et propose de fixer, en accord avec les élus référents, les tarifs 2007 comme suit :

**SALLE DE LA TOUR D'HARFLEUR**

Tarifs 2006	Propositions 2007	Vote du Conseil
----------------	----------------------	--------------------

**☛ tarif pour les Associations Caudebecquaises subventionnées**

Salle (journée)	50.00	51.00	51.00
Cuisine	15.80	16.00	16.00
Chauffage (le m <sup>3</sup> )	0.61	0.65	0.65
Eclairage (le kw)	0.15	0.15	0.15
Vaisselle (par pièce)	0.05	0.05	0.05

**☛ tarif pour les particuliers Caudebecquais, (usage privé et non lucratif)**

Salle (journée)	150.00	153.00	153.00
Cuisine	49.75	50.75	50.75
Chauffage (le m <sup>3</sup> )	0.61	0.65	0.65
Eclairage (le kw)	0.15	0.15	0.15
Vaisselle (par pièce)	0.08	0.08	0.08

**☛ tarif pour les Caudebecquais (usage lucratif ou professionnel)  
et pour les résidents extérieurs**

Salle (journée)	300.00	306.00	306.00
Cuisine	103.75	105.80	105.80
Chauffage (le m <sup>3</sup> )	0.61	0.65	0.65
Eclairage (le kw)	0.15	0.15	0.15
Vaisselle (par pièce)	0.08	0.08	0.08

**☛ Remplacement de la vaisselle cassée (prix à l'unité)**

Assiette creuse, assiette plate, assiette à dessert	1.07	1.10	1.10
Plat plat, plat creux, plat ovale, plat à poisson inox	10.20	10.40	10.40
Saladier + couvert	4.10	4.20	4.20
Saucière	8.55	8.70	8.70
Service ARCOPAL VALERIE (tasse à café, soucoupe, assiette)	1.17	1.20	1.20
Verre à eau, verre à vin, verre à apéritif, verre à liqueur, flûte à champagne, coupe à champagne	1.00	1.00	1.00
Bol	1.12	1.15	1.15
Couverts de table ordinaires (couteau de table, couteau à dessert, cuillère à soupe, fourchette, cuillère à café)	1.00	1.00	1.00
Couverts de table VIEUX PARIS : cuillère à soupe, fourchette, cuillère à café, couteau de table lame scie, couteau à dessert lame unie, fourchette à poisson, couteau à poisson	2.65	2.70	2.70
Corbeille à pain	7.75	7.90	7.90
Sel, poivre, etc. (ensemble)	21.55	22.00	22.00
Brocs en verre	3.35	3.40	3.40
Coupelle - Cendrier	0.70	0.70	0.70
Cafetière	9.00	9.20	9.20
Plateau de service	8.55	8.70	8.70

Tarifs 2006	Propositions 2007	Vote du Conseil
----------------	----------------------	--------------------

**☛ Tarif pour les Associations Caudebecquaises**

(Utilisation dans le cadre d'activités culturelles, sportives et de loisirs)

↳ <u>Pour le Week End -</u> <u>Tarif été du 01/05 au 14/10</u> <i>Pour toute demande de location déjà acceptée à ce jour</i> <i>Pour toute demande de location déposée à compter de ce jour</i> <u>Supplément Tarif hiver -15/10 au 30/04 (chauffage &amp; électricité)</u>	82.45 84.00- 16.65	84.00 85.00 17.00	84.00 85.00 17.00
↳ <u>Pour la Journée -</u> <u>Tarif été du 01/05 au 14/10</u> <i>Pour toute demande de location déjà acceptée à ce jour</i> <i>Pour toute demande de location à compter de ce jour</i> <u>Supplément Tarif hiver -15/10 au 30/04 (chauffage &amp; électricité)</u>	56.60 58.20 11.80	57.00 59.00 12.00	57.00 59.00 12.00
A l'heure	7.15	7.30	7.30
<b>✪ <u>Utilisation à Usage Privé ou Professionnel</u></b>			
↳ <u>Pour le Week End</u> <i>Pour toute demande de location déjà acceptée à ce jour</i> <i>Pour toute demande de location à compter de ce jour</i> <u>Supplément Tarif hiver- 15/10 au 30/04 (chauffage &amp; électricité)</u>	187.00 237.00 16.65	190.00 240.00 17.00	
↳ <u>Pour la Journée</u> <i>Pour toute demande de location déjà acceptée à ce jour</i> <i>Pour toute demande de location à compter de ce jour</i> <u>Supplément Tarif hiver - 15/10 au 30/04 (chauffage &amp; électricité)</u>	96.00 121.00 11.10	98.00 123.00 11.30	

### **LOCATIONS DES AUTRES SALLES (journée)**

Associations Caudebecquaises à but non lucratif	gratuité	gratuité	gratuité
Particuliers Caudebecquais - usage privé et non lucratif	20.95	21.40	21.40
Caudebecquais - usage lucratif ou Professionnel	36.60	37.30	37.30
Résidents extérieurs	36.60	37.30	37.30

**Si location demi-journée : ½ tarif du prix indiqué ci-dessus**

### **FOIRES ET MARCHES**

Foires - manèges, installations, véhicules, annexes (groupes électrogènes, caisses, caravanes, ...) par m <sup>2</sup> et pour la durée de la fête foraine	0.50	0.50	0.50
Marchés - étalage de 3 m de profondeur - par ml et par marché	0.65	0.70	0.70
Marchés - étalage de plus de 3 m de profondeur - par ml et par marché	1.07	1.10	1.10
Cirques - chapiteaux - forfait par représentation	42.95	43.80	43.80

### **TAXE DES DEBITS DE BOISSON**

Licence restreinte	88.30	90.00	90.00
	<b>Tarifs 2006</b>	<b>Propositions 2007</b>	<b>Vote du Conseil</b>

### **TARIFS ENTREES MUSEE DE LA MARINE DE SEINE**

#### **✪ INDIVIDUELS :**

Adultes	3.25	3.30	3.30
---------	------	------	------

Enfants (de 8 à 16 ans) et Etudiants	1.95	2.00	2.00
--------------------------------------	------	------	------

### ✪ **GROUPES**

Adultes libres : (tarif préférentiel pour les groupes via Le Normotel)	1.65	1.70	1.70
Adultes libres	2.60	2.65	2.65
Adultes guidés : (pour les groupes de 20 personnes et plus)	3.95	4.00	4.00
Enfants libres	1.65	1.70	1.70
Enfants guidés Maternelles	2.40	2.60	2.60

### ✪ **GROUPES (moins de 20 personnes)**

Adultes guidés - Entrée	2.60	2.65	2.65
Forfait guide	33.00	33.60	33.60
Enfants guidés - Entrée	1.65	1.70	1.70
Forfait guide	33.00	33.60	33.60
AUTOCARISTES :	- 10 %	- 10 %	- 10 %

### ✪ **TARIFS PRÉFÉRENTIELS :**

Handicapés	1.65	1.70	1.70
Journées du Patrimoine	2.00	2.00	2.00
Journée « Printemps des Musées »	2.00	2.00	2.00
Guide du P'tit Normand	1.95	2.00	2.00
Guide du Routard	1.90	2.00	2.00
Pass Inter Site (sur présentation du coupon)	-	$\frac{1}{2}$ tarif	$\frac{1}{2}$ tarif

### ✪ **GRATUITÉS :**

- Les enfants de moins de 8 ans
- Les enseignants
- Les Caudebecquais
- Un accompagnateur pour 10 enfants (Primaire)
- Un accompagnateur pour 5 enfants (Maternelle)
- Carte du Club WAPITI
- Pour les expositions temporaires et les conférences
- Visiteur Journée Normandie Normandy Day
- Visiteur Nuit des Musées
- Un accompagnateur pour 20 adultes
- Presse
- Handicapés : gratuité pour les personnes en fauteuil
- Centres de loisirs sans hébergement de la Communauté de Communes de Caudebec en Caux/Brotonne

### **TARIFS BOUTIQUE MUSEE**

TARIFS 2006	Propositions 2007	Vote du Conseil
----------------	----------------------	--------------------

### ✪ **LIVRES :**

Guide du Musée	4.00	4.00	4.00
Fleurs des Eaux et Marais	5.10	5.10	5.10

Oiseaux du Marais	5.10	5.10	5.10
La Balade des Musées	5.10	5.10	5.10
Architecture Religieuse et Gothique	5.10	5.10	5.10
Le Pont de Brotonne / Le Quevilly	10.15	10.15	10.15
Chasse Marée	10.15	10.15	10.15
Scènes de la Seine	11.75	11.75	11.75
Caudebec en Caux 20 <sup>ème</sup> siècle	12.75	12.75	12.75
Passage de la Basse Seine	13.45	13.45	13.45
Trois Mats à Découper	14.30	14.30	14.30
La Seine et ses Bacs	14.60	14.60	14.60
Henri 4	16.60	16.60	16.60
Rouen Port de Mer	18.50	18.50	18.50
L'Estuaire de la Seine / Sous les Futaies Normandes / Caudebec en Caux et ses Environs	25.00	25.00	25.00
Les Manuscrits L-F Lesage	26.80	26.80	26.80
Caudebec en Caux : Du Mascaret à l'Aube du 21 <sup>ème</sup> Siècle	-	28.00	28.00
Promenade en Normandie	29.40	29.40	29.40
L'Art des Nœuds / Il y a bientôt 100 ans	33.00	33.00	33.00
L'Aventure Amiot	33.00	33.00	33.00
Ex-Voto Marins	37.75	37.75	37.75
Les Derniers Grands Voiliers	37.75	37.75	37.75
Les Normands et la Mer	45.40	45.40	45.40
Le Flotte Frigorifique	50.50	50.50	50.50
L'Alexandre	54.00	54.00	54.00
Clippers Français	98.95	98.95	98.95

## ★ BROCHURES

Maison des Templiers - Rouen Le Port - Les Verrières de Haute Normandie- Les Verrières de Caudebec - Les Fonts Baptismaux	3.30	3.30	3.30
---	------	------	------

## ★ AFFICHES

Jean Lprevots	5.05	5.05	5.05
Abbaye Saint Wandrille	3.40	3.40	3.40

## ★ OBJETS

	TARIFS 2006	Propositions 2007	Vote du Conseil
Boussole / Bougie de la Mer	2.55	2.60	2.60
Chalutier (petit modèle)	2.55	2.60	2.60
Magnet (poisson, phare, bouée, etc..) / Loup de Mer	3.40	3.50	3.50
Presse papier	3.60	3.70	3.70
Chalutier (grand modèle)	4.30	4.40	4.40
Rond de Serviette	4.30	4.40	4.40
Bateau Bouteille	5.10	5.20	5.20
Phare / Porte-clés (casque, ancre...)	5.10	5.20	5.20

Bateau Bouteille	5.90	6.00	6.00
Coupe-papier	6.80	6.90	6.90
Cendrier de poche	7.60	7.75	7.75
Cloche de Table	13.45	13.70	13.70

### **☛ CARTES POSTALES**

Carte Postale + enveloppe	1.75	1.80	1.80
Diverses	0.80	0.80	0.80
Diverses	0.55	0.55	0.55

### **☛ CD AUDIO**

Héritage Normand - Eglise	19.90	19.90	19.90
---------------------------	-------	-------	-------

### **☛ CD ROM**

Des Voiliers pour rêver	19.90	19.90	19.90
-------------------------	-------	-------	-------

## **TARIFS VISITES GUIDEES DE LA VILLE**

### **☛ Visite de l'église Notre-Dame, visite de la Ville**

Par personne pour les groupes de 20 personnes	2.00	2.00	2.00
Par personne pour les groupes de moins de 20 personnes	2.00 + forfait guide : 33.60	2.00 + forfait guide : 33.60	2.00 + forfait guide : 33.60

### **☛ Sentier de la Gribane**

Par personne pour les groupes de 20 personnes	1.50	1.50	1.50
Par personne pour les groupes de moins de 20 personnes	1.50 + forfait guide : 33.60	1.50 + forfait guide : 33.60	1.50 + forfait guide : 33.60

### **☛ Rallye dans Caudebec**

Par personne	0.80	0.80	0.80
--------------	------	------	------

## **RESTAURATION SCOLAIRE** (Pour les Enfants scolarisés à Caudebec en Caux)

Enfants domiciliés à Caudebec en Caux	2.17	2.21	2.21
Enfants domiciliés hors Caudebec en Caux	3.17	3.23	3.23
Adultes	4.09	4.17	4.17
	<b>TARIFS 2006</b>	<b>Propositions 2007</b>	<b>Vote du Conseil</b>

## **ACCUEIL PERISCOLAIRE**

- Tarif pour 1 heure	1.50	1.53	1.53
- Tarif pour 1 heure 30	2.25	2.30	2.30

## **CONCESSIONS DIVERSES :**

<b><u>☛ Occupation trottoirs et voirie :</u></b>			
--	--	--	--

Occupation permanente le m <sup>2</sup> par an	4.30	4.40	4.40
Occupation occasionnelle le m <sup>2</sup> /jour à partir du 2 <sup>e</sup> jour	1.85	1.90	1.90
Occupation au-delà du 30 <sup>ème</sup> jour, le m <sup>2</sup> par semaine	1.10	1.10	1.10
Occupation terrasse Hôtel de la Marine (le m <sup>2</sup> par an)	0.96	1.00	1.00
Constructions légères (le m <sup>2</sup> par an)	27.50	28.00	28.00
Places parking	39.50	40.30	40.30

<b>★ Concessions Cimetière &amp; Colombarium</b>			
Cimetière : concession trentenaire	206.00	210.00	210.00
Colombarium : concession trentenaire	589.15.	600.00	600.00
Colombarium : ouverture de la case pour dépôt	84.15	85.80	85.80

<b><u>VACATIONS FUNERAIRES</u></b>	10.60	10.80	10.80
------------------------------------	-------	-------	-------

<b><u>DROIT DE PLACE TAXI</u></b>	65.70	67.00	67.00
-----------------------------------	-------	-------	-------

### **PLACES DE STATIONNEMENT**

participation pour non réalisation de place de stationnement	-	2 040.00	2 040.00
--	---	----------	----------

### **EAU ET ASSAINISSEMENT**

Eau potable (usage ponctuel - tarif par m <sup>3</sup> )	1.70	1.70	1.70
--	------	------	------

### **TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT**

taux	3 %	3 %	3 %
------	-----	-----	-----

### **SYNDICAT DES RIVIERES**

Forfait redevance Syndicat des Rivières	124.40	126,90	126,90
---	--------	--------	--------

### **LOCATIONS DIVERSES**

Chauffage logement des instituteurs et autres (le m <sup>2</sup> )	16.80	17.10	17.10
--	-------	-------	-------

	TARIFS 2006	Propositions 2007	Vote du Conseil
--	-------------	-------------------	-----------------

### **SALLE DE CINEMA LE PARIS**

★ <b><u>Particuliers Caudebecquais, pour usage privé et non lucratif</u></b> Salle (journée)	116.80	119.10	119.10
★ <b><u>Caudebecquais pour usage lucratif ou professionnel, et résidents extérieurs</u></b>			
- Salle (journée)	236.45	241.20	241.20
- Mise à disposition d'un agent	50.50	51.50	51.50
- Plus le chauffage - forfait	37.18	37.90	37.90

<b>⊕ Associations Caudebecquaises pour des manifestations à but lucratif</b>	173.40	176.90	176.90
<b>⊕ Associations caudebecquaises pour manifestations à but non lucratif</b> En dehors des heures réservées au cinéma	gratuit	gratuit	gratuit
<b><u>CINEMA LE PARIS</u></b>			
Plein tarif	5.80	5.90	5.90
Tarif réduit	4.80	4.90	4.90
Tarif scolaire	3.40	3.50	3.50

### **TARIF FETE DU CINEMA :**

En accord avec Monsieur Patrice GENET, il est proposé d'appliquer, comme chaque année, le tarif fixé par le C.N.C. (Centre National du Cinéma)

### **BIBLIOTHEQUE**

Vente de l'ouvrage : Caubebec en Caux Regards sur le 20 <sup>ème</sup> siècle	13.00	13.00	13.00
<b><u>IMPRESSION DOCUMENTS COULEURS</u></b>			
- Multimédias : le feuillet	0.95	1.00	1.00
- Impression documents noir et blanc	0.35	0.40	0.40
<b><u>CONNEXION INTERNET</u></b>			
- 1/2 heure de connexion entamée	1.00	1.00	1.00
ABONNEMENT A LA BIBLIOTHEQUE	2.70	2.80	2.80
<b><u>NON RETOUR LIVRES</u></b>			
- Pénalité par livre et par semaine de retard à partir de la 2 <sup>ème</sup> lettre de rappel	0.20	0.30	0.30
- Forfait pour frais administratifs	2.00	2.00	2.00
<b><u>SALON DES BOUQUINISTES</u></b>			
Droit de place	33.65	33.65	33.65

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les nouveaux tarifs 2007.

### **2006-12-21 - N° 3 - RECRUTEMENT D'UN AGENT DE SURVEILLANCE DES VOIES PUBLIQUES**

Suite à la mutation du gardien de police municipale, le 1<sup>er</sup> septembre 2006, Monsieur Guy LAVEILLE, Maire-adjoint, propose de créer un poste d'agent de surveillance des voies publiques, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 et ce pour une période de 6 mois.

Les missions principales confiées à cet agent seront :

- faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement des véhicules, sauf dangereux, ainsi que l'affichage et la validité des certificats d'assurances,
- constater les infractions au code de la santé publique (propreté des voies et espaces publics),
- participer à des missions de prévention aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics.

En complément de ces missions, l'agent assurera, entre autres :

- La suppléance du régisseur des foires et marchés,

- Les états des lieux des différentes salles municipales,
- Divers transports,
- Le port de plis.

Monsieur Guy LAVEILLE précise que cet agent devra recevoir l'agrément du Procureur de la République et l'assermentation auprès du Tribunal d'Instance.

En fonction des candidatures reçues, cet agent pourra être recruté :

- dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi à temps complet,
- ou pour un besoin saisonnier, en vertu de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 - article 3/2<sup>ème</sup> alinéa avec une rémunération basée sur le 1<sup>er</sup> échelon du grade des agents des services techniques (indice brut 274 -indice majoré 280).

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la création d'un poste d'agent de surveillance des voies publiques selon le profil de poste qui lui a été présenté et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

#### **2006-12-21 - N° 4 - PERSONNEL COMMUNAL - REMBOURSEMENT FRAIS D'HEBERGEMENT**

Les 22 et 23 novembre 2006, la Directrice Générale des Services et son adjointe ont participé, à la demande du Maire, au Salon des Maires à PARIS.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget primitif 2006, Monsieur Guy LAVEILLE, Maire-adjoint, demande l'accord du Conseil Municipal pour rembourser les frais inhérents à leur hébergement, dans la limite des frais réellement engagés.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le remboursement aux agents des frais inhérents à leur hébergement dans la limite des frais réellement engagés, cette délibération étant applicable pour tout déplacement à venir.

#### **2006-12-21 - N° 5 - PERSONNEL COMMUNAL - CREATION DE POSTE**

Pour permettre l'évolution professionnelle d'un agent municipal, Monsieur Guy LAVEILLE, Maire-adjoint, propose au Conseil Municipal de créer un poste de rédacteur territorial (à temps complet), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la création de ce poste et charge Monsieur le Maire de signer tout document inhérent à cette décision.

#### **2006-12-21 - N° 6 - LOGEMENTS COMMUNAUX**

##### **➤ LOGEMENT N° 1 RUE DE CHAMBERY**

Monsieur Guy LAVEILLE, Maire-adjoint, rappelle que par délibération en date du 21 novembre 2002, le Conseil Municipal avait créé un logement de fonction par nécessité absolue de service du gardien principal de police municipale.

Suite à la mutation de notre gardien de police municipale, il n'y a plus lieu, à ce jour, de conserver ce logement de fonction ; il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de supprimer la notion de logement de fonction à dater de ce jour,
- de mettre ce logement en location, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, pour un bail de 3 ans ; pour ce faire, le montant du loyer mensuel serait fixé à 473 €, garage compris (montant révisable chaque année auquel il convient d'ajouter les charges -entretien antenne, maintenance diverse, électricité, eau, ...).

Monsieur Guy LAVEILLE propose au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le bail correspondant, en fixant à 430 € le montant de la caution, payable d'avance ; cette somme sera remboursée au départ du locataire dans le cas où le logement est rendu en parfait état. Ces opérations seront inscrites au compte 165 (dépenses et recettes) du budget primitif.

### ➤ LOGEMENT RUE DE L'AMBION

Lors de récents contacts avec Monsieur le Maire, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) a confirmé son intérêt pour ce logement.

Afin d'améliorer le fonctionnement du Centre de Secours de Caudebec en Caux, Monsieur Guy LAVEILLE propose au Conseil Municipal :

- d'accepter la mise à disposition de ce logement au S.D.I.S., à titre gratuit, à compter du 1<sup>er</sup> février 2007,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte :

- de mettre en location le logement N° 1, Rue de Chambéry, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 aux conditions figurant ci-dessus, et charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif au bail,
- de mettre le logement, situé Rue de l'Ambion, à disposition du S.D.I.S. et charge Monsieur le Maire de signer tout document à intervenir.

### 2006-12-21-N° 7 - AMICALE LAIQUE - DEMANDE DE SUBVENTION 2006

L'Amicale Laïque sollicite une subvention de fonctionnement pour 2006. Monsieur Guy LAVEILLE, Maire-adjoint, propose au Conseil Municipal d'accepter le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 310 € à l'Amicale Laïque de Caudebec en Caux. Les crédits nécessaires figurent à l'article 6574 du budget primitif 2006.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 310 € à cette association.

### 2006-12-21 -N° 8 - DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur René CHAUVÉAU propose au Conseil Municipal d'accepter la décision modificative suivante :

#### BUDGET VILLE - DECISION MODIFICATIVE N° 2

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	
67441 – Subvention budget annexe Cinéma « Le Paris »	+ 30 700 €	6419 – Remboursement frais personnel	+ 3 600 €
		768 – Autres produits financiers	+ 10 960 €
022 – Dépenses imprévues	- 16 213 €		
023 – Virement à la section d'investissement	+ 73 €		
<b>TOTAL :</b>	<b>14 560 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>14 560 €</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
1321 – Programme 5060 Aménagement zone humide maîtrise d'œuvre – Reversement subvention Agence de l'Eau	+ 73 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	+ 73 €
<b>TOTAL :</b>	<b>+ 73 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>+ 73 €</b>

#### BUDGET CINEMA LE PARIS - DECISION MODIFICATIVE N° 3

Monsieur René CHAUVÉAU propose au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative N° 3, établie comme suit :

##### Section de fonctionnement

<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	
		706 – Prestations de service	- 26 700 €
		74 – Subvention d'exploitation Commune	+ 26 700 €

<b>TOTAL :</b>	-	<b>TOTAL :</b>	-
----------------	---	----------------	---

### **Section d'investissement**

<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>	
2313 –Travaux (chauffage et miroiterie)	4 000 €	1314 – Subvention commune	4 000 €
<b>TOTAL :</b>	-	<b>TOTAL :</b>	-

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les décisions modificatives proposées par Monsieur René CHAUVEAU et autorise Monsieur le Maire à signer tout document inhérent à cette délibération.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

#### **□ Terrain THEROUDE :**

Monsieur Chauveau informe le Conseil Municipal que les héritiers propriétaires de ce terrain acceptent de le céder à la Commune de Caudebec, aux conditions indiquées par le service des Domaines.

#### **□ NOEL DES ECOLES :**

Madame Plouard donne lecture du message de remerciements de l'équipe pédagogique de l'Ecole Prévert pour la projection du film Souris City ainsi que pour les sacs à dos offerts aux élèves par la Communauté de Communes.

#### **□ SEMAINE DU GOUT :**

Monsieur Laveille donne lecture du message de l'école Jacques Prévert par lequel les enseignants remercient Monsieur le Maire pour la dégustation de fromages et de pains artisanaux offerts par la municipalité dans le cadre de la semaine du goût.

#### **□ INFORMATIQUE :**

Monsieur Laveille fait part des remerciements de la Directrice de l'école Maternelle concernant l'installation du nouvel équipement informatique et des logiciels pédagogiques.

#### **□ CLASSE DE NEIGE :**

Mme Briens-Martinais, Directrice de l'école Prévert, a informé Monsieur Guy LAVEILLE et Madame Maryse ROBERT, D.G.S., dès la rentrée de septembre 2006, qu'elle n'organiserait pas de classe de neige avec ses élèves de CM1, cette année ; à la demande de Monsieur Guy LAVEILLE, elle a proposé aux parents des élèves de CM1 d'organiser une classe de découverte. Depuis cette rencontre, Madame Briens-Martinais a reçu un nombre trop important de réponses négatives et ne donne donc pas suite à cette proposition.

Elle indique que ces élèves ne seront pas lésés puisqu'ils participent à de nombreux projets dans le cadre scolaire et auront des sorties scolaires à la journée durant l'année.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- prend acte de cette information,
- regrette que la classe de neige ne soit pas organisée durant l'année scolaire 2006/2007, certains élèves ne découvrant les joies de la neige que grâce à ce séjour habituellement financé, à hauteur de 50 %, par la Communauté de Communes.

Les élus expriment leurs regrets et espèrent que l'organisation de la classe de neige sera de nouveau proposée aux élèves de l'école Jacques Prévert, à la rentrée prochaine.

**□ ASSOCIATION DU BAC :**

Monsieur Laveille informe les élus qu'une association de sauvegarde du bac n°10 a été créée. Elle se nomme « ABC » (*Les Amis du Bac de Caudebec*). Monsieur François .Xavier Hellier en est le Président, M. Alexis. Descants est le Trésorier, et Monsieur Jacques Delahoulière est le secrétaire. Monsieur Laveille invite toutes les personnes qui le souhaitent à rejoindre cette nouvelle association.

**□ TROPHEE DE LA VILLE :**

Monsieur Baron informe le Conseil Municipal qu'un groupe de travail a été constitué. Il est composé de Messieurs Didier Baron, Yann Eveillard, et Patrice Genet. Le principe est de mettre à l'honneur les « personnes méritantes », une fois par an, dans quelque domaine que ce soit, en leur remettant un trophée de la ville. Le groupe de travail a retenu plusieurs critères d'éligibilité pour sélectionner les candidats ; il faut habiter Caudebec au moment de l'évènement ou en être originaire et avoir garder des liens étroits, et que l'action (ou l'évènement) effectuée ait contribué à valoriser la ville. Les individus, les associations et les entreprises sont éligibles. Le groupe de travail suggère aux élus d'être à l'écoute de toutes les informations utiles (par les médias, journaux, etc.) afin de proposer des personnes pour ce trophée.

R. CHAUVEAU

D. BARON

P. GENET

G. LAVEILLE

R. PLOUARD

M. LEFRANCOIS

J. COFFINET

M. MAINGOT

A. CASTRO

A. ROBIN